

Code minier de la République de Guinée

« Dès mon élection en 2010, j'ai placé le secteur minier au cœur des réformes à engager pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Guinée. Mon ambition étant de faire de la Guinée un pays minier de classe mondiale dont le développement profite à tous les Guinéens dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant, la modernisation du Code minier de 1995 était donc une priorité pour doter le pays d'un cadre légal et réglementaire propice à l'investissement et permettant d'instaurer une meilleure gouvernance dans le secteur minier. » (Extrait de la préface)

Pr. Alpha CONDÉ
Président de la République

ISBN : 978-2-343-09208-9



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Ministère des Mines et de la Géologie

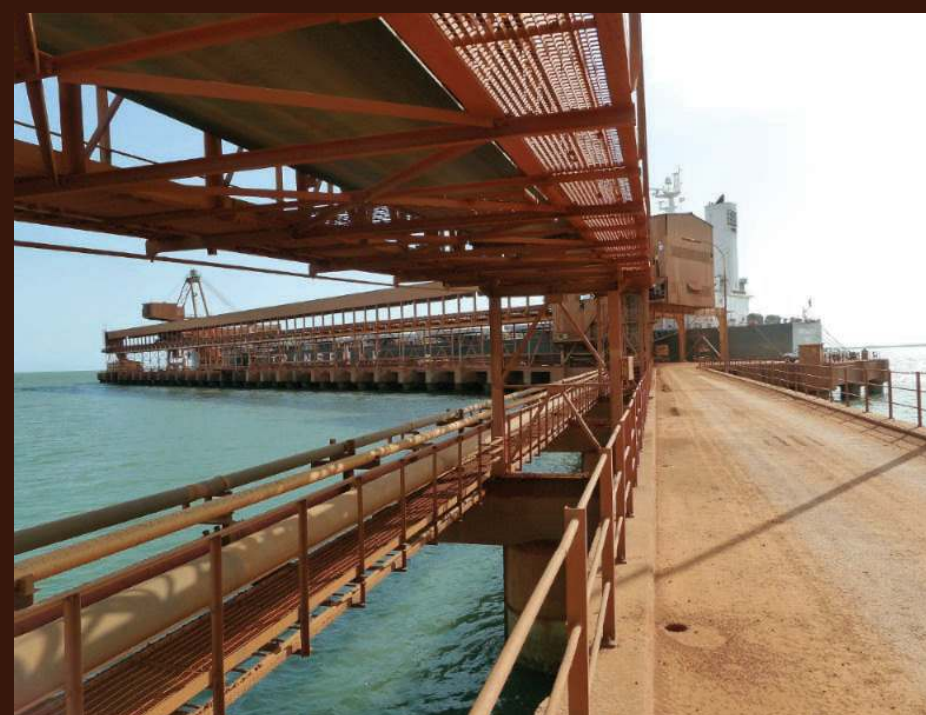
Code minier de la République de Guinée



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
TRAVAIL JUSTICE SOLIDARITÉ
Ministère des Mines et de la Géologie

Code minier de la République de Guinée

bilingue français-anglais



Code minier de la République de Guinée (le « **Code minier (2011)** »),
institué par la loi L/006/CNT du 9 septembre 2011,
tel qu'amendé par la loi L/2013/053/CNT du 8 avril 2013.

